



Le Conseil national de la communication(CNC), l'organe régulateur des Médias au Cameroun, a sanctionné ce jour plusieurs journalistes de Vision 4.

Bruno Bidjang, Martial Owona et Mathieu Ekong, journalistes en service à Vision 4, sont à compter de ce jour suspendus par le CNC. Ils sont interdits de l'exercice du métier de journaliste au Cameroun pour une durée de 1 mois.

Dans la décision rendue publique ce 28 juillet 2022, le CNC reproche aux « dinosaures » de l'information d'avoir tenu des « propos offensants et insinuants de nature à porter atteinte à l'honorabilité de Olivier Richard Mangan », au cours de l'émission Tour d'Horizon des 16 et 17 mai 2022.

Ces journalistes, note l'organe régulateur, ont insinué que Olivier Richard Mangan est « impliqué dans les scandales de mœurs liés à la pratique d'homosexualité ».

Un autre journaliste de Vision 4 qui lui aussi est tombé dans les mailles du CNC est Raoul Christophe Bia. Le précurseur des reportages satiriques est suspendu par le CNC pour deux mois, suite à une plainte du chef de centre des impôts du Centre, dame Emilienne Mvogo.

Il est reproché à Raoul Bia déjà sanctionné en avril dernier, d'avoir tenu des propos injurieux et

dévalorisants à l'encontre de la requérante. Les propos du reporter ont été tenus dans Tour D'Horizon et au journal de 20H du 13 avril 2022.